



RENCONTRES AMICALES

Saison 2012/2013

1) Il est rappelé à **tous les Clubs** qu'il est fait **obligation** de demander une **autorisation** pour toute organisation de manifestation interclubs.

Cette demande doit être faite avec l'imprimé "**MANIFESTATION INTERCLUBS**" disponible au **CD76 Judo** ou sur le site Internet **CD76Judo.com**, auquel vous joindrez votre règlement de manifestation. Vous voudrez bien nous faire parvenir le tout **deux mois** avant la date de la manifestation au :

COMITE DE SEINE MARITIME JUDO
Monsieur Joseph GIN - E-mail : josmar@dbmail.com
 BP 100 - 4 rue Charles Dullin
 76803 Saint Etienne du Rouvray

Votre demande sera transmise à la Ligue, si vous invitez des Clubs hors du département. Cette demande concerne également les Clubs qui ont le même professeur.

2) Les animations Poussins, Poussines.

Ces animations ne doivent pas se dérouler dans la même demi-journée que d'autres catégories d'âges. Il faudra préciser qu'il s'agit de **randoris éducatifs**, accompagnés d'une **expression technique**; les enfants sont réunis par groupes morphologiques.

3) Vous êtes tenus de respecter les catégories de poids indiqués par la FFJDA.

Il faudra préciser les mini et maxi de chaque catégorie.

Exemple : Seniors Masculins de -66 kgs

Vous devrez indiquer : de +60 à -66

4) Les Clubs qui désirent faire passer une information dans le Département concernant leur tournoi, peuvent le faire sous certaines conditions : une par an, présentée sur un maximum deux feuilles 21x 29,7 en papier 80 gr.

● en fournir 1 exemplaire sur support informatique type Word ou Excel par disquette ou Internet.

Pour que cette information puisse être incorporée dans une newsletter, prendre contact suffisamment à l'avance avec le Secrétariat, 1mois avant la date de la manifestation.